

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Annemasse, le 20 février 2017

TOP DEPART DES TRAVAUX DU TRAM !

Ce lundi 20 février 2017, tous les partenaires du Tram transfrontalier Annemasse Genève étaient présents pour inaugurer le lancement des travaux. Le moment était symbolique puisque le chantier a débuté par la démolition de la douane française de Moëlllesulaz.

Depuis la fin du XIX^e siècle, la ligne 12 des TPG traversait la frontière pour rejoindre le cœur d'Annemasse. Les années du «tout voiture» ont eu raison de sa partie française : en 1958, la ligne a été démantelée. Fin 2019, la frontière deviendra à nouveau une couture pour laisser passer le Tram transfrontalier et améliorer la qualité de l'air tout en apaisant la circulation sur l'agglomération annemassienne.

Le financement de ce projet est également transfrontalier. M. Seewer, Sous-directeur de l'Office fédéral du développement territorial, explique qu'«aux yeux de la Confédération suisse, modifier les parts modales en faveur des transports collectifs, surtout sur les lignes transfrontalières revêt une grande importance et c'est pourquoi elle participe financièrement au projet d'agglomération du Grand Genève pour rendre plus efficace le système de transports dans la région.»

Sur un total de 57 M€, la France prend en charge 58% du coût (Annemasse Agglo et les communes traversées, le Conseil départemental, la Région et l'état français), la Confédération suisse 40%. L'Europe apporte 2% de subventions.

Plus de 8 000 voyageurs sont attendus quotidiennement sur cette ligne. Elle présentera un avantage indéniable à la fois pour les pendulaires et pour les riverains qui pourront se rendre plus facilement dans les commerces et dans les sites clés : établissements scolaires, culturels, institutionnels,...



Les partenaires français et suisses devant le pochoir symboliquement réalisé à la frontière

Contact presse : +33 4 50 87 83 00 - Mob. +33 6 25 75 07 48 – julie.morel@annemasse-agglo.fr

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Annemasse, le 20 février 2017

TOP DEPART DES TRAVAUX DU TRAM !

Ce projet de mobilité est enfin également un projet d'urbanisme puisqu'il permettra de requalifier les espaces urbains tout le long de son tracé. Fin 2019, la rue de Genève sera méconnaissable et les modes de déplacements seront plus conformes aux attentes des habitants du Grand Genève en termes de qualité de l'air.

Ainsi, M. Barthassat, Conseiller d'Etat chargé du département de l'environnement, des transports et de l'agriculture (DETA), a noté ce matin que «ce tram, qui offre une alternative crédible aux transports individuels motorisés, bénéficiera à l'ensemble des habitants de notre territoire qui peuvent espérer une amélioration de leur qualité de vie grâce à la diminution des nuisances sonores et à l'amélioration de la qualité de l'air.»

Pour M. Dupessey, Président d'Annemasse Agglo, c'est en effet «à cette échelle qu'il convient de penser la mobilité urbaine. Le Tram, complémentaire au BHNS, au Léman Express et aussi à la Voie Verte du Grand Genève lance la révolution de la mobilité autant qu'une révolution urbaine. Ce Tram nommé «avenir» offrira un cadre de vie plus agréable à la population, riverains comme commerçants.»



Contact presse : +33 4 50 87 83 00 - Mob. +33 6 25 75 07 48 – julie.morel@annemasse-agglo.fr